

Projet d'évaluation pour l'année scolaire 2026-2027

Enseignement Général / Enseignement Technologique

Préambule

Les enseignantes et enseignants du lycée Talensac, réunis en groupes disciplinaires et en concertation interdisciplinaire, s'entendent sur le présent document afin de préciser la façon dont les élèves vont être évalués au cours du cycle terminal (classes de première et de terminale). Ce projet collectif d'évaluation, élaboré au lycée en conseil pédagogique, s'inscrit dans un cadre réglementaire fixé au niveau national. Il vise à rendre explicite la réflexion pédagogique de l'équipe enseignante en matière d'évaluation. Il permet notamment d'en partager les principes avec les élèves et leurs familles.

Cadre général

Tous les enseignements, du tronc commun, de spécialité ou optionnels, font l'objet d'une évaluation régulière qui s'appelle le contrôle continu. L'objectif du projet d'évaluation est de préciser les modalités d'évaluation et de calcul des moyennes figurant sur les bulletins. Ces moyennes, établies à partir des différentes notes, rendent compte à chaque trimestre ou semestre des acquis et des progrès des élèves tout au long du cycle terminal. Ce projet d'évaluation est rendu public ; son élaboration se fait sous la responsabilité du chef d'établissement. Il est révisable tous les ans.

Principes et engagements

- Les élèves sont évalués en cohérence avec les attendus des programmes d'enseignement ;
- Les élèves sont évalués de manière équitable dans chaque enseignement : la nature des évaluations composant la moyenne et les critères d'évaluation sont concertés et similaires au sein d'une même discipline (voir annexe tableau discipline)
- Les élèves savent que certaines évaluations seront communes à plusieurs classes (devoirs communs ; oraux de langues, grand oral...) (voir tableaux 1 et 2)
- Toutes les notes ne sont pas nécessairement intégrées dans la moyenne, de même que toute évaluation ne donne pas lieu systématiquement à une note, selon les choix opérés par les professeurs ;
- Les élèves sont évalués dans des situations variées et selon diverses formes, y compris à l'oral (voir annexe tableau discipline) ;
- Les évaluations peuvent être accompagnées d'appréciations constructives qui permettent aux élèves de percevoir leurs éventuels progrès et ce qu'il convient d'améliorer ;
- Les élèves reçoivent à chaque période un nombre suffisant et raisonnable de notes afin que la moyenne de la période soit bien représentative de leurs acquis. **Sauf cas exceptionnel, un seuil minimum de 2 notes représentatives** a été fixé. Une note représentative correspond à **un devoir surveillé réalisé en condition d'examen (en classe ou sur une plage de devoirs surveillés)**. Ce seuil de 2 notes est bien un minimum. Si un enseignant juge qu'un devoir non réalisé par l'élève impacte la représentativité de la moyenne, alors il sera convoqué pour un devoir de remplacement en fin de trimestre. Une absence justifiée par un certificat médical ne dispense pas l'élève de réaliser ce devoir de remplacement.
- **Toute absence d'un élève à un devoir est automatiquement saisie comme injustifiée sur PRONOTE et est prise en compte comme un zéro dans la notation.** Cette mention sera régularisée une fois que l'élève sera passé voir l'enseignant pour lui présenter le motif de son absence. L'enseignant pourra décider ou non de lui faire refaire l'évaluation manquée. Si cette absence est justifiée par un certificat médical ou un document officiel, le devoir de remplacement sera réalisé au retour de l'élève en classe ou dans les jours qui suivent. Dans le cas contraire, le devoir de remplacement aura lieu en fin de période (après-midi du vendredi 13 novembre, 19 février, 14 mai). La note de 0/20 sera remplacée par la note obtenue au nouveau devoir. **Un seul devoir de remplacement sera proposé.** Dans le cas, où l'élève est de nouveau absent à la date indiquée (absence justifiée), sera mentionnée sur son bulletin la mention « **MOYENNE EN ATTENTE** ». Sera proposé un nouveau créneau à la fin du trimestre suivant. L'évaluation ne portera non plus sur le trimestre précédent mais sur l'ensemble des trimestres écoulés.

- Si à la fin du trimestre, en préparation du conseil de classe, l'enseignant estime qu'il ne peut pas établir de moyenne faute d'un nombre suffisant de notes significatives, il convoque l'élève pour réaliser un devoir supplémentaire ou un devoir de remplacement.

Au choix de l'enseignant, cette note vient se substituer aux autres notes obtenues sur la période ou s'ajoute aux notes déjà obtenues mais avec un coefficient majoré. Une fois le devoir de remplacement réalisé, un bulletin rectifié portant la mention de la moyenne est produit.

En fin d'année scolaire, le Rectorat vérifie que les moyennes sont bien représentatives pour tous les élèves du cycle terminal. Dans le cas où une moyenne resterait « EN ATTENTE », le contrôle continu ne peut être validé. Cela peut donc entraîner une conséquence directe sur l'obtention du baccalauréat.

Tableau 1 : Planning des devoirs pour les classes de 1^{ère}

	1 ^{ère} EG	1 ^{ère} ST2S	1 ^{ère} STMG
Devoirs communs	Semaine du 12/04/2027		
Bac blanc de Français et de Mathématiques	Semaine du 11/01/2027 Semaine du 12/04/2027		
Oraux de Français	Semaine du 08/03/2027 Semaine du 15/03/2027		
Oraux Sciences de Gestion			Semaine du 17/05/2027

Tableau 2 : Planning des devoirs pour les classes de Terminale

	TEG	TST2S	TSTMG
Bac Blanc	Semaine du 25/01/2027		
Oraux de langues (LVA-LVB-ETLV)	Semaine du 29/03/2027 Semaine du 05/04/2027		
Grand Oral Blanc	du 11/05/2027 au 13/05/2027		

S'ajoutent à ces plannings de devoirs, les épreuves officielles dont les dates sont fixées par la Ministère de l'Education Nationale.

Projet d'évaluation pour la section EG

Discipline : Mathématiques

Dans le prolongement des cycles précédents, six grandes compétences sont travaillées au lycée :

- **chercher**, expérimenter – en particulier à l'aide d'outils logiciels ;
- **modéliser**, faire une simulation, valider ou invalider un modèle ;
- **représenter**, choisir un cadre (numérique, algébrique, géométrique...), changer de registre ;
- **raisonner**, démontrer, trouver des résultats partiels et les mettre en perspective ;
- **calculer**, appliquer des techniques et mettre en œuvre des algorithmes ;
- **communiquer** un résultat par oral ou par écrit, expliquer une démarche.

Au cours de chaque évaluation, une à deux compétences en moyenne sont intégrées.

	1 ^{er} T	2 ^{ème} T	3 ^{ème} T
1 ^{ère}	DS : coefficient 2 Interrogations : coefficient 1 DM, TP, Travaux de groupe, oral : coefficient 0,5	DS : coefficient 2 Interrogations : coefficient 1 DM, TP, Travaux de groupe, oral : coefficient 0,5	DS : coefficient 2 Interrogations : coefficient 1 DM, TP, Travaux de groupe, oral : coefficient 0,5
Tle	DS : coefficient 2 Interrogations : coefficient 1 DM, TP, Travaux de groupe, oral : coefficient 0,5	DS : coefficient 2 Interrogations : coefficient 1 DM, TP, Travaux de groupe, oral : coefficient 0,5	DS : coefficient 2 Interrogations : coefficient 1 DM, TP, Travaux de groupe, oral : coefficient 0,5

Discipline : Langues vivantes

Le programme se construit autour d'une pédagogie actionnelle qui favorise la participation active des élèves, mais aussi avec des activités langagières directement intégrées dans les projets pédagogiques. L'enrichissement lexical et les compétences psychosociales sont au cœur des programmes et une attention particulière est portée à la précision des repères linguistiques et culturels. Les contenus culturels sont désormais organisés en 6 axes (5 axes communs à toutes les langues + 1 axe spécifique à chaque LV).

Ces axes donnent lieu à un travail sur les différentes compétences langagières (à savoir la compréhension de l'oral et de l'écrit, et l'expression orale et écrite) qui seront toutes évaluées à plusieurs reprises au cours du cycle terminal. S'ajouteront à cela des évaluations de connaissances.

L'ensemble de ces évaluations permettra à chaque élève d'obtenir en fin du cycle terminal une attestation en langues, qui s'appuiera sur les niveaux définis par le Cadre Européen Commun de Référence en Langues (C.E.C.R.L.) :

- En anglais, le niveau B2 ;
- En allemand et en espagnol, le niveau B1.

	1 ^{er} T	2 ^{ème} T	3 ^{ème} T
1 ^{ère}	Deux activités langagières et une évaluation de connaissances au minimum.	Deux activités langagières et une évaluation de connaissances au minimum.	Deux activités langagières et une évaluation de connaissances au minimum.

Tle	Deux activités langagières et une évaluation de connaissances au minimum.	Deux activités langagières et une évaluation de connaissances au minimum.	Deux activités langagières et une évaluation de connaissances au minimum.
-----	---	---	---

Discipline : Français

L'objectif des évaluations des classes de premières générales et technologiques en français est d'acquérir un ensemble de compétences tant à l'écrit (qualité rédactionnelle, compréhension des textes), qu'à l'oral (s'exprimer avec aisance dans différentes situations de communication).

	1 ^{er} T	2 ^{ème} T	3 ^{ème} T
1 ^{ère}	Chaque trimestre donne lieu à une évaluation d'analyse linéaire d'un texte , une autre qui porte sur l'un des deux exercices terminaux à l'écrit , une évaluation de l'oral sous différentes formes , enfin une dernière qui valide les connaissances du cours .	Chaque trimestre donne lieu à une évaluation d'analyse linéaire d'un texte , une autre qui porte sur l'un des deux exercices terminaux à l'écrit , une évaluation de l'oral sous différentes formes , enfin une dernière qui valide les connaissances du cours .	Chaque trimestre donne lieu à une évaluation d'analyse linéaire d'un texte , une autre qui porte sur l'un des deux exercices terminaux à l'écrit , une évaluation de l'oral sous différentes formes , enfin une dernière qui valide les connaissances du cours .

Discipline: Philosophie

Les cours de philosophie visent principalement à acquérir les compétences suivantes :

- Décrire précisément les réalités naturelles et humaines ;
- Conceptualiser des notions ;
- Problématiser ;
- Argumenter.

Les évaluations visent principalement à vérifier la compréhension et l'exploitation des cours ainsi que l'acquisition progressive des méthodes de dissertation et d'explication de texte sur l'ensemble de l'année.

	1 ^{er} T	2 ^{ème} T	3 ^{ème} T
Tle	• Compréhension du cours (travail de groupe – 2 notes minimum) : coeff. 0.5 • Exercices méthodologiques (1 note minimum) : coeff. 0.5 ou 1 • DS (1 note) : coeff 1	• Compréhension du cours (travail de groupe – 2 notes minimum) : coeff. 0.5 • Exercices méthodologiques (1 note minimum) : coeff. 0.5 ou 1 • BAC BLANC (1 note) : coeff 2	• Compréhension du cours (travail de groupe – 2 notes minimum) : coeff. 0.5 • Exercices méthodologiques (1 note minimum) : coeff. 0.5 ou 1 • BAC BLANC (1 note) : coeff 2

Discipline : Enseignement scientifique

Les différentes compétences suivantes sont travaillées et appréciées au cours de l'année lors de différents travaux d'évaluation. Ceux-ci prennent des formes variées (cf tableau ci-dessous) afin de préparer les élèves aussi bien aux épreuves écrites qu'au grand oral

- S'approprier une problématique, identifier les connaissances associées et rechercher l'information utile ;
- Identifier et analyser le caractère scientifique d'une argumentation ;
- Mobiliser ses connaissances ;

- Organiser son travail dans le cadre d'une démarche de projet scientifique ;
- Communiquer.

	1 ^{er} T	2 ^{ème} T	3 ^{ème} T
1 ^{ère}	Types d'évaluation : DS, interrogations écrites et/ou orales : tests de connaissances, évaluation pratiques, exposés, DM... Les coefficients seront attribués en fonction du type et de la durée des devoirs à l'appréciation collégiale de l'équipe disciplinaire.	Types d'évaluation : DS, interrogations écrites et/ou orales : tests de connaissances, évaluation pratique, exposés, DM... Les coefficients seront attribués en fonction du type et de la durée des devoirs à l'appréciation collégiale de l'équipe disciplinaire.	Types d'évaluation : DS, interrogations écrites et/ou orales : tests de connaissances, évaluation pratique exposés, DM... Les coefficients seront attribués en fonction du type et de la durée des devoirs à l'appréciation collégiale de l'équipe disciplinaire.
Tle	Types d'évaluation : DS, interrogations écrites et/ou orales : tests de connaissances, évaluation pratique, exposés, DM... Les coefficients seront attribués en fonction du type et de la durée des devoirs à l'appréciation collégiale de l'équipe disciplinaire.	Types d'évaluation : DS, interrogations écrites et/ou orales : tests de connaissances, évaluation pratique, exposés, DM... Les coefficients seront attribués en fonction du type et de la durée des devoirs à l'appréciation collégiale de l'équipe disciplinaire.	Types d'évaluation : DS, interrogations écrites et/ou orales : tests de connaissances, évaluation pratique, exposés, DM... Les coefficients seront attribués en fonction du type et de la durée des devoirs à l'appréciation collégiale de l'équipe disciplinaire.

Discipline : Sciences physiques

Les différentes compétences propres aux sciences physiques, regroupées sous les appellations : s'approprier, analyser, réaliser, communiquer et valider, sont appréciées lors des différents travaux d'évaluation. Ceux-ci prennent des formes variées (cf. tableau ci-dessous) afin de préparer les élèves aussi bien aux épreuves écrites, aux épreuves expérimentales, qu'au grand oral.

	1 ^{er} T	2 ^{ème} T	3 ^{ème} T
1 ^{ère}	Types d'évaluation : DS, interrogations écrites et/ou orales : tests de connaissances, évaluation pratiques, exposés, DM... Les coefficients seront attribués en fonction du type et de la durée des devoirs à l'appréciation collégiale de l'équipe disciplinaire.	Types d'évaluation : DS, interrogations écrites et/ou orales : tests de connaissances, évaluation pratique, exposés, DM... Les coefficients seront attribués en fonction du type et de la durée des devoirs à l'appréciation collégiale de l'équipe disciplinaire.	Types d'évaluation : DS, interrogations écrites et/ou orales : tests de connaissances, évaluation pratique exposés, DM... Les coefficients seront attribués en fonction du type et de la durée des devoirs à l'appréciation collégiale de l'équipe disciplinaire.

Tle	Types d'évaluation : DS, interrogations écrites et/ou orales : tests de connaissances, évaluation pratique, exposés, DM... Les coefficients seront attribués en fonction du type et de la durée des devoirs à l'appréciation collégiale de l'équipe disciplinaire.	Types d'évaluation : DS, interrogations écrites et/ou orales : tests de connaissances, évaluation pratique, exposés, DM... Les coefficients seront attribués en fonction du type et de la durée des devoirs à l'appréciation collégiale de l'équipe disciplinaire.	Types d'évaluation : DS, interrogations écrites et/ou orales : tests de connaissances, évaluation pratique, exposés, DM... Les coefficients seront attribués en fonction du type et de la durée des devoirs à l'appréciation collégiale de l'équipe disciplinaire.
-----	---	---	---

Discipline : Spécialité Sciences de la vie et de la terre

Les évaluations à l'écrit et à l'oral visent à situer l'élève par rapport aux attendus de connaissances et de compétences générales et expérimentales.

Sont évaluées les capacités à mobiliser et organiser des connaissances répondant à un problème scientifique, à extraire exploiter et organiser des informations utiles, à raisonner argumenter et conclure en exerçant des démarches scientifiques et un sens critique, à communiquer à l'écrit et à l'oral en argumentant, à conduire une démarche scientifique expérimentale.

Les épreuves écrites "type Bac" contiennent deux exercices évaluant les compétences générales. L'épreuve Bac des capacités expérimentales est évaluée de manière formative toute l'année.

	1 ^{er} T	2 ^{ème} T	3 ^{ème} T
1 ^{ère}	Évaluations sommatives : Evaluations écrites (mobiliser des connaissances, et compétences générales) d'au moins 1h. - interrogations écrites ou orales (compétences générales et/ou expérimentales)	Évaluations sommatives : Evaluations écrites (mobiliser des connaissances, et compétences générales) d'au moins 1h - interrogations écrites ou orales (compétences générales et/ou expérimentales)	Évaluations sommatives : - Evaluations écrites (mobiliser des connaissances, et compétences générales) d'au moins 1h - interrogations écrites ou orales (compétences générales et/ou expérimentales)
Tle	Évaluations sommatives : Evaluations écrites (mobiliser des connaissances, et compétences générales) d'au moins 1h, - interrogations écrites ou orales (compétences générales et/ou expérimentales)	Évaluations sommatives : -Evaluations écrites "type Bac" écrits (mobiliser des connaissances, et compétences générales) d'au moins 1h, - interrogations écrites ou orales (compétences générales et/ou expérimentales)	Évaluations sommatives : -Evaluations écrites "type Bac" (mobiliser des connaissances, et compétences générales) d'au moins 1h, - interrogations écrites ou orales (compétences générales et/ou expérimentales)

Discipline : Sciences économiques et sociales

L'enseignement de spécialité de sciences économiques et sociales en Première a pour objectif de fournir progressivement aux élèves les outils nécessaires à la compréhension des phénomènes sociaux et économiques. Les sciences économiques et sociales articulent modélisation et investigations empiriques pour rendre compte de façon rigoureuse de la réalité sociale et économique. Les élèves apprennent à raisonner sur

des faits établis à l'aide d'argumentations rigoureuses visant à respecter l'exigence de neutralité axiologique issue du travail scientifique.

Les élèves doivent être capables en fin de 1^{ère} de :

- Mobiliser des connaissances, Problématiser, Dissarter ;
- Résoudre de manière chiffrée et graphique des exercices simples ;
- Collecter et traiter de l'information ;
- Analyser et mobiliser des données ;
- Analyser et mobiliser des documents de natures diverses ;
- Construire une argumentation rigoureuse ;
- Maîtriser l'expression écrite et orale ;
- Maîtriser des compétences qui favorisent la participation au débat public sur les grands enjeux économiques, sociaux et politiques des sociétés contemporaines.

Les évaluations faites tout au long de l'année ont vocation à permettre à l'élève d'atteindre et de maîtriser ces différentes compétences.

	1 ^{er} T	2 ^{ème} T	3 ^{ème} T
1 ^{ère}	Evaluation de connaissances (au nombre de 2 minimum avec coef 1) Composition (évaluée selon la progression au cours de l'année, c'est à dire construction progressive des épreuves type bac) Travaux à la maison (au nombre de 1 chacun minimum avec un coef de 0,5)	Evaluation de connaissances (au nombre de 2 minimum avec coef 1) Composition (évaluée selon la progression au cours de l'année, c'est à dire construction progressive des épreuves type bac) Travaux à la maison (au nombre de 1 chacun minimum avec un coef de 0,5)	Evaluation de connaissances (au nombre de 2 minimum avec coef 1) Composition (évaluée selon la progression au cours de l'année, c'est à dire construction progressive des épreuves type bac) Travaux à la maison (au nombre de 1 chacun minimum avec un coef de 0,5)

Tle	Evaluation de connaissances (au nombre de 2 minimum avec un coef 1) Dissertation (au nombre de 1 minimum avec un coef 2) Devoir maison (au nombre de 1 minimum avec un coef 0,5)	Evaluation de connaissances (au nombre de 2 minimum avec un coef 1) Dissertation (au nombre de 1 minimum avec un coef 2) Préparation au grand oral Bac blanc (coef 2) Devoir maison (au nombre de 1 minimum avec un coef 0,5)	Evaluation de connaissances (au nombre de 2 minimum avec un coef 1) Dissertation (au nombre de 1 minimum avec un coef 2) Devoir maison (au nombre de 1 minimum avec un coef 0,5)
-----	---	--	---

Discipline : Histoire-géographie

Par l'étude du passé et l'examen du présent, l'histoire et la géographie enseignées au lycée transmettent aux élèves des **connaissances précises et diverses** sur un large empan historique, s'étendant de l'Antiquité à nos jours. Elles les aident à **acquérir des repères temporels et spatiaux** ; elles leur permettent de **discerner l'évolution des sociétés, des cultures, des politiques**, les différentes phases de leur histoire ainsi que les actions et décisions des acteurs ; elles les confrontent à l'altérité par la connaissance d'expériences humaines antérieures et de territoires variés. Partant, elles leur donnent les moyens d'une **compréhension éclairée du monde d'hier et d'aujourd'hui**, qu'ils appréhendent ainsi de manière plus distanciée et réfléchie. Le monde dans lequel les lycéens entreront en tant qu'adultes et citoyens est traversé par des dynamiques complémentaires, conflictuelles, voire contradictoires dont beaucoup sont les conséquences de faits antérieurs, de longues ou brèves mutations. L'histoire et la géographie permettent **d'éclairer ces mouvements complexes et incitent les élèves à s'instruire de manière rigoureuse et, en développant une réflexion approfondie qui dépasse les évidences, les préparent à opérer des choix raisonnés**. L'histoire et la géographie montrent aux élèves comment les choix des acteurs passés et présents (individuels et collectifs), qu'ils soient en rupture ou en continuité avec des héritages, influent sur l'ensemble de la société : elles **éduquent ainsi à la liberté et à la responsabilité**.

Les élèves seront principalement évalués au regard des **compétences suivantes** :

- Connaître et se repérer ;
- Contextualiser ;
- Employer les notions et exploiter les outils spécifiques à la discipline ;
- Conduire une démarche historique ou géographique et la justifier ;
- Construire une argumentation historique ou géographique ;
- Utiliser le numérique.

Ces compétences sont développées tout au long du cycle terminal pour atteindre le niveau d'exigence des épreuves finales. Ainsi, la nature des évaluations s'adapte à la progression des élèves dans ses apprentissages. Sont résumées dans les tableaux suivants la nature des évaluations, les coefficients et la durée de ces évaluations :

Enseignement du Tronc commun :

	1 ^{er} T	2 ^{ème} T	3 ^{ème} T
1 ^{ère}	- Evaluation de connaissances (coefficient entre 0.5 et 1) (entre 5 min à 30 min) - Evaluation commune (entre 1 et 2 heures) • Réponse à la question problématisée (coefficient 2) • Analyse de document (coefficient 2) • Transposition d'un texte en croquis (coefficient 2) - Evaluation orale (coefficient entre 0.5 et 1) (entre 3 et 20 minutes) - Travaux de groupe (coefficient entre 0.5 et 1) (entre 30 minutes et 4 heures)	- Evaluation de connaissances (coefficient entre 0.5 et 1) (entre 5 min à 30 min) - Evaluation commune (entre 1 et 2 heures) • Réponse à la question problématisée (coefficient 2) • Analyse de document (coefficient 2) • Transposition d'un texte en croquis (coefficient 2) - Evaluation orale (coefficient entre 0.5 et 1) (entre 3 et 20 minutes) - Travaux de groupe (coefficient entre 0.5 et 1) (entre 30 minutes et 4 heures)	- Evaluation de connaissances (coefficient entre 0.5 et 1) (entre 5 min à 30 min) - Evaluation commune (entre 1 et 2 heures) • Réponse à la question problématisée (coefficient 2) • Analyse de document (coefficient 2) • Transposition d'un texte en croquis (coefficient 2) - Evaluation orale (coefficient entre 0.5 et 1) (entre 3 et 20 minutes) - Travaux de groupe (coefficient entre 0.5 et 1) (entre 30 minutes et 4 heures)

Tle	- Evaluation de connaissances (coefficient entre 0.5 et 1) (entre 5 min à 30 min) - Evaluation commune (entre 1 et 2 heures) • Réponse à la question problématisée (coefficient 2) • Analyse de document (coefficient 2) • Transposition d'un texte en croquis (coefficient 2) - Evaluation orale (coefficient entre 0.5 et 1) (entre 3 et 20 minutes) - Travaux de groupe (coefficient entre 0.5 et 1) (entre 30 minutes et 4 heures)	- Evaluation de connaissances (coefficient entre 0.5 et 1) (entre 5 min à 30 min) - Evaluation commune (entre 1 et 2 heures) • Réponse à la question problématisée (coefficient 2) • Analyse de document (coefficient 2) • Transposition d'un texte en croquis (coefficient 2) - Evaluation orale (coefficient entre 0.5 et 1) (entre 3 et 20 minutes) - Travaux de groupe (coefficient entre 0.5 et 1) (entre 30 minutes et 4 heures)	- Evaluation de connaissances (coefficient entre 0.5 et 1) (entre 5 min à 30 min) - Evaluation commune (entre 1 et 2 heures) • Réponse à la question problématisée (coefficient 2) • Analyse de document (coefficient 2) • Transposition d'un texte en croquis (coefficient 2) - Evaluation orale (coefficient entre 0.5 et 1) (entre 3 et 20 minutes) - Travaux de groupe (coefficient entre 0.5 et 1) (entre 30 minutes et 4 heures)
-----	--	--	--

	1 ^{er} T	2 ^{ème} T	3 ^{ème} T
1 ^{ère}	- Evaluation de connaissances (coefficient entre 0.5 et 1) (entre 5 minutes et 30 minutes) - Evaluation orale (coefficient entre 0.5 et 1) (entre 3 minutes et 20 minutes) - La composition (coefficient 2) (2h30) - L'analyse critique de document(s) (coefficient 2) (1h30) - Préparation au Grand oral (coefficient 2) (20 minutes) - Travaux de groupe (coefficient entre 0.5 et 1) (entre 30 min et 4 heures)	- Evaluation de connaissances (coefficient entre 0.5 et 1) (entre 5 minutes et 30 minutes) - Evaluation orale (coefficient entre 0.5 et 1) (entre 3 minutes et 20 minutes) - La composition (coefficient 2) (2h30) - L'analyse critique de document(s) (coefficient 2) (1h30) - Préparation au Grand oral (coefficient 2) (20 minutes) - Travaux de groupe (coefficient entre 0.5 et 1) (entre 30 min et 4 heures)	- Evaluation de connaissances (coefficient entre 0.5 et 1) (entre 5 minutes et 30 minutes) - Evaluation orale (coefficient entre 0.5 et 1) (entre 3 minutes et 20 minutes) - La composition (coefficient 2) (2h30) - L'analyse critique de document(s) (coefficient 2) (1h30) - Préparation au Grand oral (coefficient 2) (20 minutes) - Travaux de groupe (coefficient entre 0.5 et 1) (entre 30 min et 4 heures)
Tle	- Evaluation de connaissances (coefficient entre 0.5 et 1) (entre 5 minutes et 30 minutes) - Evaluation orale (coefficient entre 0.5 et 1) (entre 3 minutes et 20 minutes) - La composition (coefficient 2) (2h30) - L'analyse critique de document(s) (coefficient 2) (1h30) - Préparation au Grand oral (coefficient 2) (20 minutes) - Travaux de groupe (coefficient entre 0.5 et 1) (entre 30 min et 4 heures)	- Evaluation de connaissances (coefficient entre 0.5 et 1) (entre 5 minutes et 30 minutes) - Evaluation orale (coefficient entre 0.5 et 1) (entre 3 minutes et 20 minutes) - La composition (coefficient 2) (2h30) - L'analyse critique de document(s) (coefficient 2) (1h30) - Préparation au Grand oral (coefficient 2) (20 minutes) - Travaux de groupe (coefficient entre 0.5 et 1) (entre 30 min et 4 heures)	- Evaluation de connaissances (coefficient entre 0.5 et 1) (entre 5 minutes et 30 minutes) - Evaluation orale (coefficient entre 0.5 et 1) (entre 3 minutes et 20 minutes) - La composition (coefficient 2) (2h30) - L'analyse critique de document(s) (coefficient 2) (1h30) - Préparation au Grand oral (coefficient 2) (20 minutes) - Travaux de groupe (coefficient entre 0.5 et 1) (entre 30 min et 4 heures)

Projet d'évaluation pour la section ST2S

Discipline : Mathématiques

Dans le prolongement des cycles précédents, six grandes compétences sont travaillées au lycée :

- **chercher**, expérimenter – en particulier à l'aide d'outils logiciels ;
- **modéliser**, faire une simulation, valider ou invalider un modèle ;
- **représenter**, choisir un cadre (numérique, algébrique, géométrique...), changer de registre ;
- **raisonner**, démontrer, trouver des résultats partiels et les mettre en perspective ;
- **calculer**, appliquer des techniques et mettre en œuvre des algorithmes ;
- **communiquer** un résultat par oral ou par écrit, expliquer une démarche.

Au cours de chaque évaluation, une à deux compétences en moyenne sont intégrées.

	1 ^{er} T	2 ^{ème} T	3 ^{ème} T
1 ^{ère}	DS : coefficient 2 Interrogations : coefficient 1 DM, TP, Travaux de groupe, oral : coefficient 0,5	DS : coefficient 2 Interrogations : coefficient 1 DM, TP, Travaux de groupe, oral : coefficient 0,5	DS : coefficient 2 Interrogations : coefficient 1 DM, TP, Travaux de groupe, oral : coefficient 0,5
Tle	DS : coefficient 2 Interrogations : coefficient 1 DM, TP, Travaux de groupe, oral : coefficient 0,5	DS : coefficient 2 Interrogations : coefficient 1 DM, TP, Travaux de groupe, oral : coefficient 0,5	DS : coefficient 2 Interrogations : coefficient 1 DM, TP, Travaux de groupe, oral : coefficient 0,5

Discipline : Langues vivantes

Le programme se construit autour d'une pédagogie actionnelle qui favorise la participation active des élèves, mais aussi avec des activités langagières directement intégrées dans les projets pédagogiques. L'enrichissement lexical et les compétences psychosociales sont au cœur des programmes et une attention particulière est portée à la précision des repères linguistiques et culturels. Les contenus culturels sont désormais organisés en 6 axes (5 axes communs à toutes les langues + 1 axe spécifique à chaque LV).

Ces axes donnent lieu à un travail sur les différentes compétences langagières (à savoir la compréhension de l'oral et de l'écrit, et l'expression orale et écrite) qui seront toutes évaluées à plusieurs reprises au cours du cycle terminal. S'ajouteront à cela des évaluations de connaissances.

L'ensemble de ces évaluations permettra à chaque élève d'obtenir en fin du cycle terminal une attestation en langues, qui s'appuiera sur les niveaux définis par le Cadre Européen Commun de Référence en Langues (C.E.C.R.L.) :

- En anglais, le niveau B2 ;
- En allemand et en espagnol, le niveau B1.

Concernant les séries technologiques, pour l'Enseignement Technologique en Langues Vivantes (E.T.L.V.), les notes sont partie intégrante de la moyenne obtenue en anglais. L'enseignant de la matière de spécialité intervient dans l'évaluation et l'appréciation sur le bulletin.

	1 ^{er} T	2 ^{ème} T	3 ^{ème} T
1 ^{ère}	Deux activités langagières et une évaluation de connaissances au minimum.	Deux activités langagières et une évaluation de connaissances au minimum.	Deux activités langagières et une évaluation de connaissances au minimum.
Tle	Deux activités langagières et une évaluation de connaissances au minimum.	Deux activités langagières et une évaluation de connaissances au minimum.	Deux activités langagières et une évaluation de connaissances au minimum.

Discipline : Français

L'objectif des évaluations des classes de premières générales et technologiques en français, est d'acquérir un ensemble de compétences tant à l'écrit (qualité rédactionnelle, compréhension des textes), qu'à l'oral (s'exprimer avec aisance dans différentes situations de communication).

	1 ^{er} T	2 ^{ème} T	3 ^{ème} T
1 ^{ère}	Chaque trimestre donne lieu à une évaluation d'analyse linéaire d'un texte , une autre qui porte sur l'un des deux exercices terminaux à l'écrit , une évaluation de l'oral sous différentes formes , enfin une dernière qui valide les connaissances du cours .	Chaque trimestre donne lieu à une évaluation d'analyse linéaire d'un texte , une autre qui porte sur l'un des deux exercices terminaux à l'écrit , une évaluation de l'oral sous différentes formes , enfin une dernière qui valide les connaissances du cours .	Chaque trimestre donne lieu à une évaluation d'analyse linéaire d'un texte , une autre qui porte sur l'un des deux exercices terminaux à l'écrit , une évaluation de l'oral sous différentes formes , enfin une dernière qui valide les connaissances du cours .

Discipline : Histoire-géographie

Par l'étude du passé et l'examen du présent, l'histoire et la géographie enseignées au lycée transmettent aux élèves des **connaissances précises et diverses** sur un large empan historique, s'étendant de l'Antiquité à nos jours. Elles les aident à **acquérir des repères temporels et spatiaux** ; elles leur permettent de **discerner l'évolution des sociétés, des cultures, des politiques**, les différentes phases de leur histoire ainsi que les actions et décisions des acteurs ; elles les confrontent à l'altérité par la connaissance d'expériences humaines antérieures et de territoires variés. Partant, elles leur donnent les moyens d'une **compréhension éclairée du monde d'hier et d'aujourd'hui**, qu'ils appréhendent ainsi de manière plus distanciée et réfléchie. Le monde dans lequel les lycéens entreront en tant qu'adultes et citoyens est traversé par des dynamiques complémentaires, conflictuelles, voire contradictoires dont beaucoup sont les conséquences de faits antérieurs, de longues ou brèves mutations. L'histoire et la géographie permettent **d'éclairer ces mouvements complexes et incitent les élèves à s'instruire de manière rigoureuse et, en développant une réflexion approfondie qui dépasse les évidences, les préparent à opérer des choix raisonnés**. L'histoire et la géographie montrent aux élèves comment les choix des acteurs passés et présents (individuels et collectifs), qu'ils soient en rupture ou en continuité avec des héritages, influent sur l'ensemble de la société : elles **éduquent ainsi à la liberté et à la responsabilité**.

Les élèves seront principalement évalués au regard des **compétences suivantes** :

- Connaître et se repérer ;
- Contextualiser ;
- Employer les notions et exploiter les outils spécifiques à la discipline ;
- Conduire une démarche historique ou géographique et la justifier ;

- Construire une argumentation historique ou géographique ;
- Utiliser le numérique.

Ces compétences sont développées tout au long du cycle terminal pour atteindre le niveau d'exigence des épreuves finales. Ainsi, la nature des évaluations s'adapte à la progression des élèves dans ses apprentissages. Sont résumées dans les tableaux suivants la nature des évaluations, les coefficients et la durée de ces évaluations :

	1 ^{er} T	2 ^{ème} T	3 ^{ème} T
1 ^{ère}	- Evaluation de connaissances (coefficient entre 0.5 et 1) (entre 5 min à 30 min) - Evaluation commune (coefficient 2) (entre 1 et 2 heures) • Questions de cours • Analyse de document(s) - Evaluation orale (coefficient entre 0.5 et 1) (entre 3 et 20 minutes) - Travaux de groupe (coefficient entre 0.5 et 1) (entre 30 minutes et 4 heures)	- Evaluation de connaissances (coefficient entre 0.5 et 1) (entre 5 min à 30 min) - Evaluation commune (coefficient 2) (entre 1 et 2 heures) • Questions de cours • Analyse de document(s) - Evaluation orale (coefficient entre 0.5 et 1) (entre 3 et 20 minutes) - Travaux de groupe (coefficient entre 0.5 et 1) (entre 30 minutes et 4 heures)	- Evaluation de connaissances (coefficient entre 0.5 et 1) (entre 5 min à 30 min) - Evaluation commune (coefficient 2) (entre 1 et 2 heures) • Questions de cours • Analyse de document(s) - Evaluation orale (coefficient entre 0.5 et 1) (entre 3 et 20 minutes) - Travaux de groupe (coefficient entre 0.5 et 1) (entre 30 minutes et 4 heures)
Tle	- Evaluation de connaissances (coefficient entre 0.5 et 1) (entre 5 min à 30 min) - Evaluation commune (coefficient 2) (entre 1 et 2 heures) • Questions de cours • Analyse de document(s) - Evaluation orale (coefficient entre 0.5 et 1) (entre 3 et 20 minutes) - Travaux de groupe (coefficient entre 0.5 et 1) (entre 30 minutes et 4 heures)	- Evaluation de connaissances (coefficient entre 0.5 et 1) (entre 5 min à 30 min) - Evaluation commune (coefficient 2) (entre 1 et 2 heures) • Questions de cours • Analyse de document(s) - Evaluation orale (coefficient entre 0.5 et 1) (entre 3 et 20 minutes) - Travaux de groupe (coefficient entre 0.5 et 1) (entre 30 minutes et 4 heures)	- Evaluation de connaissances (coefficient entre 0.5 et 1) (entre 5 min à 30 min) - Evaluation commune (coefficient 2) (entre 1 et 2 heures) • Questions de cours • Analyse de document(s) - Evaluation orale (coefficient entre 0.5 et 1) (entre 3 et 20 minutes) - Travaux de groupe (coefficient entre 0.5 et 1) (entre 30 minutes et 4 heures)

Discipline: Philosophie

Les cours de philosophie visent principalement à acquérir les compétences suivantes :

- Décrire précisément les réalités naturelles et humaines ;
- Conceptualiser des notions ;
- Problématiser ;
- Argumenter.

Les évaluations visent principalement à vérifier la compréhension et l'exploitation des cours ainsi que l'acquisition progressive des méthodes de dissertation et d'explication de texte sur l'ensemble de l'année.

	1 ^{er} T	2 ^{ème} T	3 ^{ème} T
Tle	• Compréhension du cours (travail de groupe – 2 notes minimum) : coeff. 0.5 • Exercices méthodologiques (1 note minimum) : coeff. 0.5 ou 1 • DS (1 note) : coeff 1	• Compréhension du cours (travail de groupe – 2 notes minimum) : coeff. 0.5 • Exercices méthodologiques (1 note minimum) : coeff. 0.5 ou 1 • BAC BLANC (1 note) : coeff 2	• Compréhension du cours (travail de groupe – 2 notes minimum) : coeff. 0.5 • Exercices méthodologiques (1 note minimum) : coeff. 0.5 ou 1 • BAC BLANC (1 note) : coeff 2

Discipline : Bio physiopathologie humaine

Différentes compétences seront évaluées en Biologie, physiopathologie humaines :

- Mobiliser les connaissances et développer des raisonnements pour expliquer le fonctionnement de l'organisme humain dans son environnement ;
- Acquérir et mobiliser le vocabulaire scientifique et médical ;
- Exploiter les données expérimentales et les ressources documentaires ;
- Acquérir une démarche d'analyse ;
- Comprendre les mécanismes d'apparition de pathologies majeures et d'aborder leur diagnostic et leurs traitements ;
- Développer une argumentation structurée à l'écrit et à l'oral ;
- Rédiger avec clarté et rigueur.

	1 ^{er} T	2 ^{ème} T	3 ^{ème} T
1 ^{ère}	Les compétences seront évaluées par différents types d'évaluations selon la progression (Tests de connaissances, Devoirs surveillés...) Les coefficients des évaluations tiendront compte de la durée, la nature et la difficulté du devoir.	Les compétences seront évaluées par différents types d'évaluations selon la progression (Tests de connaissances, Devoirs surveillés...) Les coefficients des évaluations tiendront compte de la durée, la nature et la difficulté du devoir.	Les compétences seront évaluées par différents types d'évaluations selon la progression (Tests de connaissances, Devoirs surveillés...) Les coefficients des évaluations tiendront compte de la durée, la nature et la difficulté du devoir.

Tle	Les compétences seront évaluées par différents types d'évaluations selon la progression (Tests de connaissances, Devoirs surveillés...) Les coefficients des évaluations tiendront compte de la durée, la nature et la difficulté du devoir.	Les compétences seront évaluées par différents types d'évaluations selon la progression (Tests de connaissances, Devoirs surveillés, Epreuves de spécialités blanches...) Les coefficients des évaluations tiendront compte de la durée, la nature et la difficulté du devoir.	Les compétences seront évaluées par différents types d'évaluations selon la progression (Tests de connaissances, Devoirs surveillés...) Les coefficients des évaluations tiendront compte de la durée, la nature et la difficulté du devoir.
-----	--	--	--

Discipline : Physique-chimie

En 1^{ère}, cette discipline est indépendante sous l'appellation physique chimie pour la santé, en terminale, elle est intégrée au pôle chimie bio-physiopathologie humaines.

Les différentes compétences propres à la Physique Chimie sont regroupées sous les appellations : s'approprier, analyser, réaliser, communiquer et valider, sont appréciées lors des différents travaux d'évaluation. Ceux-ci prennent des formes variées (cf tableau ci-dessous) afin de préparer les élèves aussi bien aux épreuves écrites qu'au grand oral.

	1 ^{er} T	2 ^{ème} T	3 ^{ème} T
1 ^{ère}	Types d'évaluation : DS, interrogations écrites et/ou orales : tests de connaissances, évaluation pratique, exposés, DM... Les coefficients seront attribués en fonction du type et de la durée des devoirs à l'appréciation collégiale de l'équipe disciplinaire.	Types d'évaluation : DS, interrogations écrites et/ou orales : tests de connaissances, évaluation pratique, exposés, DM... Les coefficients seront attribués en fonction du type et de la durée des devoirs à l'appréciation collégiale de l'équipe disciplinaire.	Types d'évaluation : DS, interrogations écrites et/ou orales : tests de connaissances, évaluation pratique exposés, DM... Les coefficients seront attribués en fonction du type et de la durée des devoirs à l'appréciation collégiale de l'équipe disciplinaire.
Tle	Types d'évaluation : DS, interrogations écrites et/ou orales : tests de connaissances, évaluation pratique, exposés, DM... Les coefficients seront attribués en fonction du type et de la durée des devoirs à l'appréciation collégiale de l'équipe disciplinaire.	Types d'évaluation : DS, interrogations écrites et/ou orales : tests de connaissances, évaluation pratique, exposés, DM... Les coefficients seront attribués en fonction du type et de la durée des devoirs à l'appréciation collégiale de l'équipe disciplinaire.	Types d'évaluation : DS, interrogations écrites et/ou orales : tests de connaissances, évaluation pratique, exposés, DM... Les coefficients seront attribués en fonction du type et de la durée des devoirs à l'appréciation collégiale de l'équipe disciplinaire.

Discipline : STSS

Les évaluations porteront sur la mobilisation de connaissances du champ sanitaire et social, la capacité à sélectionner des informations pertinentes et à développer une argumentation structurée à l'écrit et à l'oral, ainsi que le travail d'équipe.

Sur l'année :

- Classe de 1ère : 1 DS communs minimum (concernant plusieurs séquences)
- Classe de terminale : 4 évaluations sur créneaux DS (concernant plusieurs séquences) + Bac Blanc

	1 ^{er} T	2 ^{ème} T	3 ^{ème} T
1 ^{ère}	3 notes minimum dont 1 DS Coefficients : - Evaluation connaissances : 0.5 - Evaluation fin de séquence : 1 - DS de plusieurs séquences : 2 - Présentation orale : 1	3 notes minimum dont 1 DS Coefficients : - Evaluation connaissances : 0.5 - Evaluation fin de séquence : 1 - DS de plusieurs séquences : 2 - Présentation orale : 1	3 notes minimum dont 1 DS Coefficients : - Evaluation connaissances : 0.5 - Evaluation fin de séquence : 1 - DS de plusieurs séquences : 2 - Présentation orale : 1
Tle	3 notes minimum dont 1 DS Coefficients : - Evaluation connaissances : 0.5 - Evaluation fin de séquence : 1 - DS type Bac : 2 - Présentation orale : 1	3 notes minimum dont 1 DS Coefficients : - Evaluation connaissances : 0.5 - Evaluation fin de séquence : 1 - DS type Bac : 2 - Présentation orale : 1	2 notes minimum dont 1 DS Coefficients : - Evaluation connaissances : 0.5 - Evaluation fin de séquence : 1 - DS type Bac : 2 - Présentation orale : 1

Projet d'évaluation pour la section STMG

Discipline : Mathématiques

Dans le prolongement des cycles précédents, six grandes compétences sont travaillées au lycée :

- **chercher**, expérimenter – en particulier à l'aide d'outils logiciels ;
- **modéliser**, faire une simulation, valider ou invalider un modèle ;
- **représenter**, choisir un cadre (numérique, algébrique, géométrique...), changer de registre ;
- **raisonner**, démontrer, trouver des résultats partiels et les mettre en perspective ;
- **calculer**, appliquer des techniques et mettre en œuvre des algorithmes ;
- **communiquer** un résultat par oral ou par écrit, expliquer une démarche.

Au cours de chaque évaluation, une à deux compétences en moyenne sont intégrées.

	1 ^{er} T	2 ^{ème} T	3 ^{ème} T
1 ^{ère}	DS : coefficient 2 Interrogations : coefficient 1 DM, TP, Travaux de groupe, oral : coefficient 0,5	DS : coefficient 2 Interrogations : coefficient 1 DM, TP, Travaux de groupe, oral : coefficient 0,5	DS : coefficient 2 Interrogations : coefficient 1 DM, TP, Travaux de groupe, oral : coefficient 0,5
Tle	DS : coefficient 2 Interrogations : coefficient 1 DM, TP, Travaux de groupe, oral : coefficient 0,5	DS : coefficient 2 Interrogations : coefficient 1 DM, TP, Travaux de groupe, oral : coefficient 0,5	DS : coefficient 2 Interrogations : coefficient 1 DM, TP, Travaux de groupe, oral : coefficient 0,5

Discipline : Langues vivantes

Le programme se construit autour d'une pédagogie actionnelle qui favorise la participation active des élèves, mais aussi avec des activités langagières directement intégrées dans les projets pédagogiques. L'enrichissement lexical et les compétences psychosociales sont au cœur des programmes et une attention particulière est portée à la précision des repères linguistiques et culturels. Les contenus culturels sont désormais organisés en 6 axes (5 axes communs à toutes les langues + 1 axe spécifique à chaque LV).

Ces axes donnent lieu à un travail sur les différentes compétences langagières (à savoir la compréhension de l'oral et de l'écrit, et l'expression orale et écrite) qui seront toutes évaluées à plusieurs reprises au cours du cycle terminal. S'ajouteront à cela des évaluations de connaissances.

L'ensemble de ces évaluations permettra à chaque élève d'obtenir en fin du cycle terminal une attestation en langues, qui s'appuiera sur les niveaux définis par le Cadre Européen Commun de Référence en Langues (C.E.C.R.L.) :

- En anglais, le niveau B2 ;
- En allemand et en espagnol, le niveau B1.

Concernant les séries technologiques, pour l'Enseignement Technologique en Langues Vivantes (E.T.L.V.), les notes sont partie intégrante de la moyenne obtenue en Anglais. L'enseignant de la matière de spécialité intervient dans l'évaluation et l'appréciation sur le bulletin.

	1 ^{er} T	2 ^{ème} T	3 ^{ème} T
1 ^{ère}	Deux activités langagières et une évaluation de connaissances au minimum.	Deux activités langagières et une évaluation de connaissances au minimum.	Deux activités langagières et une évaluation de connaissances au minimum.
Tle	Deux activités langagières et une évaluation de connaissances au minimum.	Deux activités langagières et une évaluation de connaissances au minimum.	Deux activités langagières et une évaluation de connaissances au minimum.

Discipline : Français

L'objectif des évaluations des classes de premières générales et technologiques en français, est d'acquérir un ensemble de compétences tant à l'écrit (qualité rédactionnelle, compréhension des textes), qu'à l'oral (s'exprimer avec aisance dans différentes situations de communication).

	1 ^{er} T	2 ^{ème} T	3 ^{ème} T
1 ^{ère}	Chaque trimestre donne lieu à une évaluation d'analyse linéaire d'un texte , une autre qui porte sur l'un des deux exercices terminaux à l'écrit , une évaluation de l'oral sous différentes formes , enfin une dernière qui valide les connaissances du cours .	Chaque trimestre donne lieu à une évaluation d'analyse linéaire d'un texte , une autre qui porte sur l'un des deux exercices terminaux à l'écrit , une évaluation de l'oral sous différentes formes , enfin une dernière qui valide les connaissances du cours .	Chaque trimestre donne lieu à une évaluation d'analyse linéaire d'un texte , une autre qui porte sur l'un des deux exercices terminaux à l'écrit , une évaluation de l'oral sous différentes formes , enfin une dernière qui valide les connaissances du cours .

Discipline : Histoire-géographie

Par l'étude du passé et l'examen du présent, l'histoire et la géographie enseignées au lycée transmettent aux élèves des **connaissances précises et diverses** sur un large empan historique, s'étendant de l'Antiquité à nos jours. Elles les aident à **acquérir des repères temporels et spatiaux** ; elles leur permettent de **discerner l'évolution des sociétés, des cultures, des politiques**, les différentes phases de leur histoire ainsi que les actions et décisions des acteurs ; elles les confrontent à l'altérité par la connaissance d'expériences humaines antérieures et de territoires variés. Partant, elles leur donnent les moyens d'une **compréhension éclairée du monde d'hier et d'aujourd'hui**, qu'ils appréhendent ainsi de manière plus distanciée et réfléchie. Le monde dans lequel les lycéens entreront en tant qu'adultes et citoyens est traversé par des dynamiques complémentaires, conflictuelles, voire contradictoires dont beaucoup sont les conséquences de faits antérieurs, de longues ou brèves mutations. L'histoire et la géographie permettent **d'éclairer ces mouvements complexes et incitent les élèves à s'instruire de manière rigoureuse et, en développant une réflexion approfondie qui dépasse les évidences, les préparent à opérer des choix raisonnés**. L'histoire et la géographie montrent aux élèves comment les choix des acteurs passés et présents (individuels et collectifs), qu'ils soient en rupture ou en continuité avec des héritages, influent sur l'ensemble de la société : elles **éduquent ainsi à la liberté et à la responsabilité**.

Les élèves seront principalement évalués au regard des **compétences suivantes** :

- Connaître et se repérer ;
- Contextualiser ;
- Employer les notions et exploiter les outils spécifiques à la discipline ;

- Conduire une démarche historique ou géographique et la justifier ;
- Construire une argumentation historique ou géographique ;
- Utiliser le numérique.

Ces compétences sont développées tout au long du cycle terminal pour atteindre le niveau d'exigence des épreuves finales. Ainsi, la nature des évaluations s'adapte à la progression des élèves dans ses apprentissages. Sont résumées dans les tableaux suivants la nature des évaluations, les coefficients et la durée de ces évaluations :

	1 ^{er} T	2 ^{ème} T	3 ^{ème} T
1 ^{ère}	- Evaluation de connaissances (coefficient entre 0.5 et 1) (entre 5 min à 30 min) - Evaluation commune (coefficient 2) (entre 1 et 2 heures) • Questions de cours • Analyse de document(s) - Evaluation orale (coefficient entre 0.5 et 1) (entre 3 et 20 minutes) - Travaux de groupe (coefficient entre 0.5 et 1) (entre 30 minutes et 4 heures)	- Evaluation de connaissances (coefficient entre 0.5 et 1) (entre 5 min à 30 min) - Evaluation commune (coefficient 2) (entre 1 et 2 heures) • Questions de cours • Analyse de document(s) - Evaluation orale (coefficient entre 0.5 et 1) (entre 3 et 20 minutes) - Travaux de groupe (coefficient entre 0.5 et 1) (entre 30 minutes et 4 heures)	- Evaluation de connaissances (coefficient entre 0.5 et 1) (entre 5 min à 30 min) - Evaluation commune (coefficient 2) (entre 1 et 2 heures) • Questions de cours • Analyse de document(s) - Evaluation orale (coefficient entre 0.5 et 1) (entre 3 et 20 minutes) - Travaux de groupe (coefficient entre 0.5 et 1) (entre 30 minutes et 4 heures)
Tle	- Evaluation de connaissances (coefficient entre 0.5 et 1) (entre 5 min à 30 min) - Evaluation commune (coefficient 2) (entre 1 et 2 heures) • Questions de cours • Analyse de document(s) - Evaluation orale (coefficient entre 0.5 et 1) (entre 3 et 20 minutes) - Travaux de groupe (coefficient entre 0.5 et 1) (entre 30 minutes et 4 heures)	- Evaluation de connaissances (coefficient entre 0.5 et 1) (entre 5 min à 30 min) - Evaluation commune (coefficient 2) (entre 1 et 2 heures) • Questions de cours • Analyse de document(s) - Evaluation orale (coefficient entre 0.5 et 1) (entre 3 et 20 minutes) - Travaux de groupe (coefficient entre 0.5 et 1) (entre 30 minutes et 4 heures)	- Evaluation de connaissances (coefficient entre 0.5 et 1) (entre 5 min à 30 min) - Evaluation commune (coefficient 2) (entre 1 et 2 heures) • Questions de cours • Analyse de document(s) - Evaluation orale (coefficient entre 0.5 et 1) (entre 3 et 20 minutes) - Travaux de groupe (coefficient entre 0.5 et 1) (entre 30 minutes et 4 heures)

Discipline: Philosophie

Les cours de philosophie visent principalement à acquérir les compétences suivantes :

- Décrire précisément les réalités naturelles et humaines ;
- Conceptualiser des notions ;
- Problématiser ;
- Argumenter.

Les évaluations visent principalement à vérifier la compréhension et l'exploitation des cours ainsi que l'acquisition progressive des méthodes de dissertation et d'explication de texte sur l'ensemble de l'année.

	1 ^{er} T	2 ^{ème} T	3 ^{ème} T
Tle	• Compréhension du cours (travail de groupe – 2 notes minimum) : coeff. 0.5 • Exercices méthodologiques (1 note minimum) : coeff. 0.5 ou 1 • DS (1 note) : coeff 1	• Compréhension du cours (travail de groupe – 2 notes minimum) : coeff. 0.5 • Exercices méthodologiques (1 note minimum) : coeff. 0.5 ou 1 • BAC BLANC (1 note) : coeff 2	• Compréhension du cours (travail de groupe – 2 notes minimum) : coeff. 0.5 • Exercices méthodologiques (1 note minimum) : coeff. 0.5 ou 1 • BAC BLANC (1 note) : coeff 2

Discipline : Eco-gestion (Management – SDGN - Droit-économie)

Dans la perspective de préparer les élèves aux épreuves certificatives, ils seront évalués à partir de compétences exigées par le bulletin officiel. Il s'agit en outre, de les accompagner à être capable de :

- Identifier et répondre à une question de gestion dans un contexte donné ;
- Mobiliser les connaissances, méthodes et outils pour analyser le fonctionnement d'une organisation, son environnement, sa prise de décision ;
- Rechercher, sélectionner, exploiter et interpréter l'information ;
- Analyser des phénomènes économiques et des situations juridiques ;
- Développer une argumentation structurée, à l'écrit comme à l'oral.

	1 ^{er} T	2 ^{ème} T	3 ^{ème} T
1 ^{ère}	Les enseignants évalueront les compétences, en réalisant au minimum 2 évaluations significatives par trimestre.		
Tle	Les élèves peuvent être évalués sur : - Des devoirs surveillés, (écrits ou oraux) sur des compétences exigées au baccalauréat (<i>exemple : épreuve type bac, étude de cas, préparation au grand oral etc...</i>) affectés du coefficient 1 ou 2 - Autres évaluations (<i>travaux de groupes, devoir maison, QCM, restitutions orales type « exposé », test de connaissances etc. ...</i>) affectés du coefficient 0,25 ou 0,5.		